

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 55 (1958)
Heft: 9

Rubrik: Le coin de jeunes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Propos de saison

Un apiculteur novice me conta qu'il eut des ennuis avec un voisin, peu commode, parce que ses abeilles avaient piqué sa fille. Il avait, les jours précédents, prélevé ses hausses pour en extraire le miel. Puis, l'extraction terminée, il me dit : « J'ai voulu donner les rayons extraits à lécher. Mais sitôt que j'eus placé les hausses sur des ruches, mes abeilles envahirent tout mon jardin et devinrent furieuses. Que s'est-il passé ? »

Mon cher ami, lui dis-je, à quel moment avez-vous rendu les rayons à lécher à vos abeilles ? et avez-vous pris la précaution de les mouiller ? Il me répondit : « Je les ai mis pendant l'après-midi et je ne les ai pas mouillés. »

Vous avez commis une grave faute, lui-dis-je. En général, après l'extraction du miel, les abeilles qui ne trouvent plus de nectar ou de miellée de forêt, autrement dit, en période de disette, il faut peu de chose pour les exciter, les inciter à piller et à fureter dans les environs du rucher.

Si vous aviez trempé légèrement vos rayons dans l'eau avant de les rendre aux abeilles l'odeur du miel aurait presque disparu. Puis, il ne faut jamais donner les rayons extraits pendant le jour. Il faut faire cette opération le soir, à la tombée de la nuit. Même à ce moment, cela produit une certaine excitation dans les ruches, mais la nuit calme cela et le lendemain tout est tranquille au rucher.

Comme vous avez eu de graves ennuis, je pense que la leçon sera bonne et que vous ne rendrez plus vos rayons emmiellés pendant le jour.

Mon cher ami, puisque nous sommes au moment du nourrissage en vue de la mise en hivernage, je tiens à vous donner le conseil suivant :

Quand les abeilles ne butinent plus, en automne, les visites de ruches sont moins faciles qu'au printemps. Les abeilles deviennent facilement agressives et le pillage est toujours à craindre. Visitez donc rapidement, avec douceur. Si vous sentez que les abeilles deviennent méchantes, suspendez les opérations, surtout si vous avez des voisins près du rucher. Quand vous nourrirez vos abeilles pour compléter les provisions d'hiver, attendez au soir également, car si vous distribuez votre sirop pendant la journée, vous provoquerez immédiatement une grande excitation dans le rucher. Les abeilles deviennent très vite désagréables. Tandis que si vous distribuez votre sirop le soir, vous n'avez ni les risques de pillage, ni d'ennuis avec votre voisinage. Rappelez-vous qu'apprendre c'est bien, mais que savoir vaut.

A. Valet.